

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix - Courcoing

BUREAUX: 164ph
ROUBAIX 351-17
43, rue de la Gare, 43
TOURCOING 19-65
2, rue Fidèle Laboquet

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

QUAND LES NUITS DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS

« Monsieur X... »

Lorsqu'on me presenta ce jeune homme c'était le 10 Mars. Il était 8 heures du soir.

« Monsieur X... » dit l'ami qui m'amenait ce quidam. J'observai le jeune homme qui cherchait une contenance. Il était vêtu avec recherche à la manière des danseurs mondains.

— Et que cache l'X... énigmatique ? dis-je à mon ami.

— Le mystère et l'aventure.

— Que me racontes-tu là ?

— Serge...

— Ah ! s'appelle tout de même Serge ! Un prénom qui a mauvaise presse...

— Il n'a pas d'identité, pas de nationalité, pas de souvenance de sa prime jeunesse.

— Amnésie ?

— Non, les circonstances... Drole de petit bouhomme... vérité et au demeurant sympathique.

— Il est 20 h. 30, dit mon ami. Sortons et allons au restaurant, nous serons plus à l'aise pour parler.

Le silence prudent de « Monsieur X... » creva :

— Au restaurant ? An ça je veux bien ! Il avait dit cela avec la spontanéité et le ton d'un homme qui n'a vécu que de tartines et d'eau claire pendant huit jours.

Dans la vrombissante petite voiture qui pétarada dans les rues de la ville, je commençai à soupçonner l'énigmatique personnage d'être après tout, un vulgaire « resquilleur ».

Installez-vous au restaurant Constant « Monsieur X... » prit ses aises. Puis la conversation s'engagea.

Il parlait un français correct, mais avec une pointe d'accent slave ; facies de polonais accent russe, gestes d'indien, manières françaises. A le bien observer, on trouvait quelque intérêt à le mieux connaître.

A l'origine de la Révolution russe

Je lui fais oublier ici, en vrac et en cinq rimes ce qu'il a mis des heures à m'avouer.

— J'ai toujours parlé français. Je ne me rappelle pas avoir appris. J'avais quatre ans et je me trouvais en famille, ou j'en suis sûr, pas au juste... peut-être en Russie sûrement même ! Je crois que mon père était un russe blanc et ma mère française. Je vis une révolution, ce devait être celle des « tscheviki » et mon premier se. Au vrac est le plus triste, la vision de mon père fusillé devant moi par les révolutionnaires. Ma mère disparut, partie je ne sais où. Je demeurai seul sans nom, sans papiers, sans souvenirs. Des tsiganes me prirent dans leur caravane. Avec eux durant huit années je vécus leur vie d'aventures, d'errance. Ils m'ont appris les meilleures et les pires choses : la danse, le violon, le maracaïdo, le vol. Enfin vers l'âge de douze ans et sans que j'aie encore « réalisé » par suite de quelles circonstances, j'ai débarqué à Dunkerque, tout seul. A partir de ce moment tous mes souvenirs sont précis mais... sont trop...

— Revenez un peu de cervelle, cela vous donnera des idées...

Le vagabondage, source d'ennuis

« Monsieur X... » esquissa un sourire et poursuivit :

— Je suis venu à Lille où j'ai passé deux heures puis j'ai pris la direction de Paris. J'ai voyagé sans billet. C'est un exercice qui m'a souvent réussi encore qu'il soit dangereux. Dans la capitale, j'ai été l'hôte de l'ambassadeur de Pologne, M. Chlapowski et le protégé du grand écrivain roumain Fantus. J'ai fait l'Europe tout entier, avec cet excellent poète : Nicé Roméo Napoli, Venise, Vienne, Varsovie. J'ai perdu de vue ce « révérend » ami. J'ai travaillé dans la lausse bijouterie, j'ai été coiffeur, tapissier, peintre décorateur, garçon de café, barman, pâtissier, que sais-je encore ? Il y a un état où je me trouvais en permanence : le vagabondage. Pas de nom, pas de papiers et souvent pas d'argent. J'ai été condamné pour ce délit, plus de dix fois tant en France qu'en Belgique. A Bruxelles et à Anvers, j'ai été premier violon, chef d'orchestre et champion de danse. J'ai aussi été mineur aux environs de Liège et l'aimain d'un vicomtesse authentique.

Un aventurier vous parle...

Tous ces renseignements je les obtins, question par question. Surtout à la dernière :

— Depuis un an et demi environ, j'ai fait des « extras » dans des cafés, j'ai donné des concerts et j'ai fait le camelot. Maintenant je cherche du travail. J'ai de bonnes relations et je compte obtenir du Tribunal civil une identité. J'ai été arrêté à Lille pour vagabondage naturellement. Les journaux en ont parlé, mais en dix lignes, sous le titre « Un homme mystérieux ». Ils ne sont pas curieux, vos confrères ! En appel à Douai, « j'ai pris six mois ». C'était cher. La police lilloise me charge de tous les péchés d'Israël... C'est une façon de parler parce que je ne suis pas juif, vous savez ! Mais j'en ai assez d'être toujours traqué, surveillé. Je vis comme je peux en serrant la ceinture. J'ai des dettes et j'ai besoin d'argent... Je ne sais pas si vous vous rendez compte, mais un aventurier vous parle...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

A LA COMMISSION D'ENQUETE STAVISKY

DÉPOSITIONS TROUBLANTES de l'inspecteur de la Sûreté Simon et du commissaire Peudepièce

LE PREMIER AFFIRMA QUE MM. HENNETT, GUICHARD ET BENOIST L'ONT EMPÊCHÉ DE POURSUIVRE SES RECHERCHES :: :: :: QUANT AU SECOND, IL DÉCLARA QU'ON LUI AVAIT INTERDIT D'ENTENDRE LES TÉMOINS IMPORTANTS :: :: ::

M. FROT EXPLIQUE SON RÔLE VIS-A-VIS DU BANQUIER POLONAIS



M. HENNETT, M. GUICHARD, M. BENOIST anciens hauts fonctionnaires de la Sûreté Générale, qui ont été mis en cause par l'inspecteur SIMON.



M. FROT, Ancien Ministre de l'Intérieur qui a déposé, hier devant la Commission. M. PEUDEPIÈCE, Commissaire de la Sûreté Générale, qui a été entendu hier par la Commission.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE s'ouvre aujourd'hui

D'IMPORTANTES RÉCEPTIONS AURONT LIEU



L'arrivée du Général VUILLEMIN dans son hangar où le public pourra rendre les étapes de la Croisière. Dans un film inédit, tourné par un membre de l'équipage et qui comporte des scènes remarquables, ainsi que la réception officielle, du BOURGET, par les membres du Gouvernement.

C'est aujourd'hui samedi que la X^e Foire de Lille ouvre ses portes au public. A 15 h., dans la salle des fêtes, M. DELEPOUILLE, entouré du comité de la foire accueillera ses nombreux invités. Il recevra en même temps les voyageurs et représentants de commerce de la région du Nord.

Comme l'an dernier, le prix d'entrée à la foire est fixé à 3 francs en semaine et à 4 francs le dimanche. Les cartes d'acheteur s'obtiennent au droit de 50 centimes.

Dans le hall du textile auront lieu, chaque jour, des présentations de modes de couture. Une trentaine de jeunes femmes, jolies et élégantes, ont été engagées comme mannequins. Au cours des présentations de modèles, un orchestre se fera entendre. Un salon de thé a été, en outre, aménagé dans la section du textile, très coquettement décorée.

Notons aussi que, dans le pittoresque « Village flamand », qui occupe le fond du terrain de la foire, vient d'être installé un cirque publicitaire qui donnera, chaque jour, des représentations gratuites auxquelles les enfants prendront le plus grand plaisir.

Trois mille deux cents exposants

La X^e Foire internationale de Lille, après les agrandissements auxquels il a été procédé récemment, compte, cette année, environ 3.200 exposants. Certaines sections sont en progrès très nets sur l'an dernier.

La section de l'industrie automobile, dans le grand palais, sera, cette fois, particulièrement importante. Elle groupera la presque totalité des grandes marques françaises et étrangères. La Foire de Lille a reçu en 1933 environ un million et demi de visiteurs. On peut s'attendre, cette année, à une affluence à peine égale. La fidélité des exposants est la preuve de l'excellent rendement publicitaire de la Foire de Lille, qui a été appelée avec raison « La Foire des affaires ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le Scandale de la Mutualité du Nord

M. HENRY CHÉRON, GARDE DES SCEAUX, A DÉCIDÉ L'OUVERTURE D'UNE INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE L'EX-DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. GEORGES PETIT, INculpÉ D'ABUS DE CONFIANCE

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

A la suite des rapports qui lui avaient été adressés par le préfet du Nord et par le Conseil d'administration de l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord, au sujet de la gestion de M. Georges Petit, ancien président du Conseil d'administration de cet organisme, M. Marquet, ministre du Travail, avait procédé à un examen personnel des renseignements transmis. Estimant que les faits signalés n'étaient pas exempts de critiques, le ministre du Travail avait remis à M. Henry Chéron, garde des Sceaux, le dossier qu'il avait en sa possession, afin de faire décider par les autorités judiciaires la suite qui pourrait être donnée aux accusations portées contre l'ancien président du Conseil d'administration des sociétés de secours mutuels du Nord.

Après avis du Parquet général, le garde des Sceaux ayant lui-même attentivement examiné les pièces, estima qu'en raison de la complexité des faits relevés et de la nécessité de les apprécier complètement, il devait prendre l'initiative de provoquer l'ouverture d'une information judiciaire.

En conséquence, M. Henry Chéron, le 28 mars, a fait envoyer le dossier de l'affaire de la Mutualité du Nord, à ses fins de droit, au procureur général de Douai. Ce magistrat, à son tour, a

chargé le Parquet compétent de son ressort, celui de Lille en l'occurrence de requérir l'information.

De son côté, M. Louis Marquet fait procéder par ses services à un examen minutieux du dossier afin de rechercher si des sanctions d'ordre essentiellement administratif doivent être prises.

L'inculpation d'abus de confiance

A la suite des faits énoncés et commentés avec la scrupuleuse sévérité qu'on a pu apprécier à la lecture du rapport de M. Marquet, rapport que nous avons publié dès qu'il fut parvenu à la préfecture de Lille, M. Georges Petit vient d'être inculpé d'abus de confiance.

Dans l'administration et la gestion de l'Union des sociétés de secours mutuels du Nord, la loi de 1898 sur ce genre d'institution fut violée à chaque instant. Il n'est pas besoin de répéter les graves fautes qui ont été commises et qui entraînent aujourd'hui l'inevitable inculpation dont personne ne pourra plus s'étonner.

M. Robin, procureur de la République à Lille, a confié l'instruction de cette affaire complexe à M. le juge Perret.

Une infraction à la loi sur les lotissements

M. Davenet, juge d'instruction à Lille, avait été chargé antérieurement d'une autre information qui serait restée du domaine privé si le scandale de la Mutualité n'avait pas existé.

Cette autre affaire concerne personnellement M. Georges Petit et n'entre pas dans les agissements reprochés à la gestion de l'ancien président du Conseil d'administration de l'Union des sociétés de secours mutuels du Nord.

Des terrains appartenant à M. Georges Petit, situés à Lambarsart et dénommés « La Roseraie » avaient été lotis avec promesse aux acquéreurs d'un lotissement entier, ce qui leur réservait d'appréciables avantages. Or, ces terrains, vendus à l'Union départementale, servirent en partie à l'édification d'une clinique chirurgicale.

C'est l'article 13 de la loi du 19 juillet 1924, punissant ceux qui induisent en erreur par la publicité dans de telles circonstances, qui causera à M. Georges Petit de nouveaux « ennuis » avec la justice.

Notons, pour terminer, que M. Davenet a été dessaisi de l'information de cette dernière infraction.

M. Perret aura désormais en mains tout ce qui concerne le scandale de la Mutualité et M. Georges Petit.

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE M. PRINCE

DEUX COMPARSES DE CARBONE ET DE SPIRITO SONT RECHERCHÉS

L'auto du « Roi des Nervis » a été saisie dans un garage marseillais

Hier, la journée a été calme en apparence du moins à la Sûreté générale. Les commissaires qui avaient subi à de Lussatz et à Carbone le long interrogatoire de l'autre nuit et de « journaux de jeudi » en ont profité pour prendre un repos bien légitime, cependant que les inspecteurs poursuivaient leurs vérifications sur différents points des déclarations faites par les inculpés.

On ne prévoit aucune arrestation nouvelle.

Suivant la formalité d'usage, Lussatz et Carbone ont entendu d'un nouveau, au petit parquet, le substitut de ce service leur signifier le mandat d'arrêt dont ils sont l'objet.

A la recherche de deux sud-américains

Les enquêteurs s'efforcent actuellement d'établir le rôle qu'auraient pu jouer au cours de la soirée du 20 février, deux Sud-Américains comparés de Carbone et de Spirito. Ces deux individus dont on possède le signalement, sont activement recherchés.

D'autre part, les vérifications effectuées ont établi que de Lussatz avait bien passé la journée du 20 février à Sud-Remo, comme l'inspecteur l'avait déclaré. Par contre son allié en ce qui concerne la soirée du 20 février n'a pu encore être contrôlé.

PAQUES ET 1^{er} AVRIL



— Paques, ces nuls, s'ils corporels mais pas l'este année, les poissons, ont la même !!!

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS DU VENDREDI SAINT A TOURNAI



UN COIN DU MARCHÉ AUX FLEURS.

Le concours-marché aux fleurs annuel de Vendredi Saint, organisé par l'administration communale de Tournai obtint comme les années précédentes, un grand succès ; une foule très dense ne cessa de visiter dans la journée d'hier, les étalages et stands des exposants, ceux-ci ayant répondu en grand nombre à l'appel des organisateurs.

Pour la circonstance, les quais Dumont et Saint-Bice, étaient transformés en un jardin improvisé ; on pouvait y admirer toutes les genres de plantes et de fleurs : des Hortensias en grand nombre ; des plantes vertes, des plantes d'appartement, ainsi que de nombreuses fleurs multicolores.

Dans la matinée, un jury composé de MM. Hosen, échevin, président ; H. Carbonel, G. Carbonel, Boqueron, Robert, Oellers, tous membres de la Société d'Horticulture de Tournai et la délicate mission de procéder à l'attribution des récompenses et prix se offerts par la commune. Le palmarès de ce concours si important pour les horticulteurs de Tournai, de ses environs et de la France, sera publié prochainement.

LIRE EN CINQUIÈME PAGE, NOTRE SEAU ET PATHÉTIQUE ROMAN D'AMOUR !

LE CALVAIRE DE CHRISTIANE

PAR QUV DE LUSIGNÈRE